

# SAINT-CHAMOND

## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022 - 18H30

### ORDRE DU JOUR

-----oooOooo-----

#### FINANCES

- 1 - EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022 - BUDGET PRIMITIF
- 2 - FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022
- 3 - ENGAGEMENT PARTENARIAL ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAINT-CHAMOND
- 4 - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT PAR HABITAT ET MÉTROPOLE, POUR 4 PRÊTS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION EN VEFA DE 10 LOGEMENTS COLLECTIFS SIS RUE DE LA CROIX DE BEAUJEU À SAINT-CHAMOND.
- 5 - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT PAR HABITAT ET MÉTROPOLE POUR 4 PRÊTS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION EN VEFA DE 6 PAVILLONS LIEU-DIT GRENOUILLAT À SAINT-CHAMOND
- 6 - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT PAR HABITAT ET MÉTROPOLE POUR 4 PRÊTS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION EN VEFA D'UN IMMEUBLE DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE MARC SEGUIN À SAINT-CHAMOND
- 7 - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT PAR HABITAT ET MÉTROPOLE POUR 4 PRÊTS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION EN VEFA D'UN IMMEUBLE COLLECTIF DE 16 LOGEMENTS RUE MARC SEGUIN À SAINT-CHAMOND
- 8 - MISE À JOUR DES CHARGES APPLICABLES AUX LOCATAIRES DU CAAI POUR L'ANNÉE 2022
- 9 - PRISE DE PARTICIPATION PAR LA VILLE DE SAINT-CHAMOND AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF COMPOST'OND.

#### VIE ASSOCIATIVE

- 10 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION 2022

#### CULTURE

- 11 - ORGANISATION DU CARNAVAL 2022 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES STRUCTURES ASSOCIÉES
- 12 - CRÉATION D'UN SPECTACLE DÉAMBULATOIRE DANS LE CADRE DU CARNAVAL 2022 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE SAINT-CHAMOND ET LA COMPAGNIE ÉCOUTE ÇA DANSE

#### ANIMATION

- 13 - LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE - PARTENARIAT AVEC LA POSTE - FINANCEMENT D'ATELIERS NUMÉRIQUES AU CENTRE SOCIAL DE FONSALE

#### SPORTS

- 14 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION "RALLYE CLUB DU GIER"

## **EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE**

15 - FIXATION DU COÛT D'UN ÉLÈVE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

16 - JEUNESSE - DISPOSITIF INITIATIVES LOCALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

## **PATRIMOINE COMMUNAL**

17 - ARCHIVES - RÉUTILISATION DE DONNÉES PUBLIQUES AVEC L'ASSOCIATION LES GÉNÉALOGISTES DE LA VALLÉE DU GIER - LICENCE

18 - ARCHIVES - CONVENTION DE RÉUTILISATION DE DONNÉES PUBLIQUES AVEC M. FRANÇOIS GUINARD

## **ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE**

19 - G.A.E.C. DE LA BRUYASSIÈRE - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE

20 - TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE (TEN) - APPROBATION DU PLAN D'ACTIONS ET CANDIDATURE

## **URBANISME - OPERATIONS FONCIERES**

21 - CESSION D'UN TÈNEMENT IMMOBILIER SIS 18 RUE HENRI CASTEL À SAINT-CHAMOND

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

22 - INSTITUTION DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LE SITE ANCIENNEMENT EXPLOITÉ PAR LA SOCIÉTÉ GIAT INDUSTRIES - AVIS DE LA COMMUNE

23 - SIEL TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE – CONVENTION POUR L'IMPLANTATION D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES SUR DES OUVRAGES COMMUNAUX

## **COMMANDE PUBLIQUE**

24 - AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE ILE DE FRANCE ET DE SES VOIRIES ADJACENTES - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

25 - LEVÉS TOPOGRAPHIQUES - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ET LES VILLES DE SAINT-CHAMOND ET DE SAINT-ÉTIENNE

## **TRAVAUX - BATIMENT - VOIRIE - RESEAUX**

26 - SIEL TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE (SIEL TE LOIRE) - TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - GRANDE RUE DE SAINT-ENNEMOND

## **RESSOURCES HUMAINES**

27 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

28 - AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN(E) CHEF(FE) DE SERVICE VIE ASSOCIATIVE PAR VOIE CONTRACTUELLE

## **COMPTES-RENDUS**

29 - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS CONSENTIE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

30 - RELEVÉ DES MARCHÉS, CONVENTIONS ET CONTRATS DIVERS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES (ARTICLE L 2122-22-4ÈME DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)